

**Interventions du Groupe d'Ouverture,
Vénissieux, TERRE d'AUDACE, TERRE d'AVENIR
Christophe GIRARD**

Conseil Municipal de Vénissieux, le 13 décembre 2010

Approbation du compte rendu de la séance publique du 26 octobre 2010

Ce compte rendu ne fait pas mention de notre vote contre l'approbation de CR de la séance publique du 27 septembre 2010. Moyennant la prise en compte de cette remarque, notre groupe approuve ce CR.

5. Subventions à diverses associations et aux établissements publics communaux en 2011 – Acomptes – Abstention

Comme à chaque fois qu'il s'agit de subvention de la ville aux associations, nous nous abstiendrons de voter ce rapport. Afin qu'il n'y ait pas d'ambiguïté, nous précisons à nouveau que ce vote est motivé par le fait, et uniquement par le fait, que nous avons, comme de nombreux vénissiens, des doutes sérieux quant aux arbitrages réalisés par la mairie. Le problème n'étant pas tellement les associations présentes sur cette liste, mais bien plus celles qui n'ont pas ou plus le droit d'y figurer.

6. Association sportive des Minguettes - Aide exceptionnelle - Favorable

Ce rapport n'est pas sans nous poser problème. Car si le foot à une place prépondérante dans notre société, les sommes allouées à ce sport sont considérables et de nombreuses autres activités sportives se plaignent d'une forte inégalité de traitement. Par ailleurs, nous estimons que la formulation finale de ce rapport ressemble fortement à un vœu pieux. Elle est en effet bien peu engageante, car elle ne précise ni les délais, ni les objectifs financiers. Nous aurions souhaité que la municipalité s'engage au côté de l'A.S.M pour l'accompagner concrètement dans cette démarche d'apurement du passif. Quelle garantie pouvons-nous avoir de votre implication concrète pour aider l'A.S.M à s'en sortir ?

7. Aide exceptionnelle à l'Office Municipal du Sport - Favorable

Intervention Yvonne Lyon

Madame le Maire, Chers Collègues, Mesdames, Messieurs,

Je ne suis pas foot et comme vous le savez déjà, mon occupation favorite est de jouer aux cartes au foyer Vaillant-Couturier... C'est une façon de faire des connaissances, d'apprécier les autres et d'échanger des idées avec tous les joueurs, qui sont devenus des amis.

Notre foyer fonctionne à merveille, et pendant les 2 ans d'absence d'Aurélié pour maternité, celui-ci a été ouvert par Madame Fabienne Grange dont nous avons pu apprécier le sérieux et les compétences. De nouvelles activités ont été ainsi créées, le scrabble en duplicate, des concours de coinche à thèmes, le tarot, entre autres.

Aurélié est revenue récemment, et nous en sommes très contents, mais Madame Grange est donc au chômage.

Je trouve dommage que les foyers Paul Langevin et Le Coulloud soient fermées faute de personnel pour les faire fonctionner. Alors que notre solidarité s'exerce

**Interventions du Groupe d'Ouverture,
Vénissieux, TERRE d'AUDACE, TERRE d'AVENIR
Christophe GIRARD**

pour Haïti par exemple, qui se trouve loin de chez nous, ne pourrait-on pas en ouvrir un dans lequel Fabienne ferait une excellente animatrice. Je suis convaincue que les personnes âgées de l'un ou l'autre de ces quartiers seraient ravies du cadeau que vous leur feriez en ce début d'année 2011.

Je vous demande donc, puisque nous pouvons donner de l'argent pour le sport en général, de réserver une petite part pour le sport intellectuel. Jouer aux cartes mérite une grande attention, et fait travailler notre mémoire.

Je précise que Madame Grange n'est pas au courant de ma démarche au sein de ce conseil.

Madame le Maire, Chers Collègues, Mesdames et Messieurs, je vous remercie de votre attention.

8. Plan Local d'Urbanisme : modification n° 8 - Demandes de la Ville au Grand Lyon – Favorable

Nous sommes heureux de voir inscrite dans ce rapport la demande de modification du PLU concernant l'Ilot Joliot Curie-Sembaat-Jouvet. De ce fait, le problème d'extension du magasin Netto qui conditionne sa survie devrait trouver une issue favorable. Le jeune couple s'étant investi dans ce commerce ainsi que les salariés de ce magasin devraient enfin pouvoir envisager l'avenir plus sereinement. Par ailleurs les habitants qui avaient signé massivement la pétition de plus de 2000 noms que nous avons reçus comme vous autres dans nos boîtes aux lettres, devraient eux aussi être satisfaits de voir leur magasin se maintenir. Nous avons fait part de notre inquiétude à ce sujet lors du conseil du 21 juin dernier. Il était normal que nous saluions le fait que les choses aient avancées. Nous voterons bien sûr favorablement ce rapport.

**9. Construction de logements - Autorisation à Alliage Habitat et à SLCI
Promotion de déposer des autorisations d'urbanisme - Contre**

Les Vénissiens vous ont largement fait part ces derniers temps de leur raz le bol du bétonnage de notre ville. Or, ce soir vous vous apprêtez à voter pour un peu plus de béton et vous nous appelez à voter également pour cela... Vous êtes très fort pour décrier les autres quand vous les dites sourds aux appels du peuple, mais ici où l'on est dans une démocratie de proximité vous semblez totalement mépriser ceux qui vous disent halte au tout béton. L'excuse évoquée des 5000 demandes de logement ne tient pas, car Vénissieux n'a pas vocation à éponger tous les besoins de construction de la région, d'autant plus que si cela amène à un retour à la surpopulation au sein de notre ville, ce ne sera un bien pour personne: ni pour les nouveaux arrivants, ni pour les autres. Le seul bien à attendre c'est le changement de catégorie lors du passage du seuil des 60 000 habitants et les avantages financiers pour vos indemnités d'élu. Nous voterons contre ce rapport, non pas contre ce projet spécifique, mais parce qu'il faudra bien un jour arrêter le bétonnage de Vénissieux.

24. Information - Compte rendu au Conseil Municipal des actes de gestion accomplis par Madame le Maire, en vertu de la délibération du 26 octobre 2009, complétée par celle du 17 mai 2010, lui donnant délégation – (pas soumis au vote)

Au sujet de ce rapport, qui même s'il n'est pas soumis au vote, n'en est pas moins important puisqu'il s'agit pour vous, Mme le Maire, de nous rendre compte de vos décisions dans le cadre de la délégation que les conseillers municipaux ici

**Interventions du Groupe d'Ouverture,
Vénissieux, TERRE d'AUDACE, TERRE d'AVENIR
Christophe GIRARD**

présents vous ont donné par un vote. Une délégation qui vous a été accordée afin de vous faciliter l'accomplissement de divers actes de gestion en supprimant le passage par un vote systématique en séance du conseil municipal. Cependant, afin de prévenir tout éventuel dérapage, vous vous êtes engagée à nous informer à posteriori de vos décisions. Une sorte de contrat entre cette assemblée et vous-même.

Un contrat que vous semblez aujourd'hui ne plus honorer, Mme le Maire, puisque depuis quelque temps nous observons à la lecture de ce rapport que certaines informations ont totalement perdu de leur substance et que leurs libellés ne sont plus à même de nous renseigner sur la nature des opérations.

Sans doute est-ce un hasard (!), mais ce sont les informations du Cabinet d'avocats ADAMAS qui sont dans ce cas. Et encore pas toutes, car celles concernant les procédures sur des problèmes, par exemple de permis de construire, sont explicites. Non, les seules qui sont systématiquement avec un défaut d'information, ce sont les procédures des instances introduites devant le tribunal administratif par des agents de la ville. Dans ce cas, la seule information communiquée est le n° de l'instance : 0807941-7, 0804619, 0805949-47, 0903642-7 comme vous pouvez le constater c'est effectivement très très parlant !!! Je vous demande donc solennellement de communiquer sans délais à l'ensemble des élus de cette assemblée, la nature des opérations qui se cache derrière ces numéros et de prendre vos dispositions afin mettre fin à cette opacité dans les prochains rapports de ce type.

Cette volonté manifeste de ne pas jouer le jeu de la transparence est choquante. Choquante car elle vient à l'encontre d'un engagement de votre part. Choquante encore car elle est de mauvais augure quand on sait qu'il y a seulement quelques jours, les vénissiens ont eu connaissance de signaux alarmants, et même affolants, concernant le malaise des personnels liés, de près ou de loin, au management de la municipalité. Malaise que l'on peut notamment mesurer par le taux d'absentéisme. Cet indicateur fiable du mal-être et de la souffrance au travail est, pour ce qui concerne la Sacoviv des plus préoccupants. On apprend que pas moins d'une dizaine de personnes sont en arrêt maladie sur quarante salariés ! Un sur quatre ! Tout spécialiste des ressources humaines vous dira qu'à ce stade le risque de suicides pour raison professionnel ne peut plus être négligé. Les mots utilisés par les personnels concernés sont partout les mêmes et ils sont forts, je les cite : "notre première revendication porte sur le respect de la dignité du personnel", ou encore, "Nous subissons au quotidien des insultes, des pressions..."

Les faits sont têtus, après le Centre Social Roger Vaillant, après les employés municipaux, après la Médiathèque, voici le tour de la Sacoviv,... avec le temps la liste s'allonge. Le mur cachant les fruits générés par votre sectarisme se fissure peu à peu, laissant apparaître toujours plus les souffrances du personnel. Vouloir les cacher n'est pas une solution et risque de conduire aux pires situations.

Donc je réitère ma double demande afin que votre engagement vis-à-vis de cette assemblée soit honoré :

- 1) Communiquer sans délais au conseil municipal les informations manquantes dans ce rapport concernant les quatre affaires liées à des agents.
- 2) Mettre fin à cette opacité dans les prochains rapports concernant les actes de gestion accomplis par Mme le Maire.